

38. — 9 MARS 1837. — *Loi qui accorde un crédit provisoire d'un million au Ministre de la Guerre* (1). — (Bull. offic., n. viii).

Léopold, etc.

Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est ouvert au Ministre de la Guerre un crédit provisoire de la somme d'un million de francs, pour faire face aux dépenses les plus urgentes du mois de mars 1837.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

Contre signé par le Ministre de la Guerre,

WILMAR.

39. — 28 FÉVRIER 1837. — *Arrêté qui convoque le collège électoral d'Alost pour élire un sénateur*. — (Bull. offic., n. viii).

Léopold, etc.

Vu l'article 50 de la loi électorale du 3 mars 1831 ;

Sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Le collège du district électoral d'Alost est convoqué pour le 28 du mois prochain, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. le comte de Robiano d'Ostregnies (Eugène), décédé.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères (De Theux) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

40. — 9 MARS. — *Loi qui ouvre un crédit au Ministre de la Guerre pour dépenses arriérées* (2). — (Bull. offic., n. ix).

Léopold, etc.

Article unique. Il est ouvert au département de la guerre un crédit de trois cent dix-huit mille sept cent cinq francs soixante neuf centimes, applicable au paiement des dépenses de 1831 et années antérieures qui restent à liquider, et qui sont détaillées dans l'état annexé à la présente loi.

Cette allocation formera le chapitre VIII, articles 1 à 7, du budget du département de la guerre pour l'exercice de 1835.

Créances restant à liquider sur l'exercice 1830.

« Art. 1 ^{er} . Matériel de l'artillerie,		
Amand, maître de forges à Bouvignes, pour fournitures de projectiles,	14,929	53
De Ceuninck, à Tournay, achat de fusils,	400	
Hodson, à Verviers, armes fournies,	998	94
Willaert-Dewael, à Anvers, fournitures d'armes,	1,443	
De Heen, à Louvain, fournitures de bois de construction,	4,129	52
		21,900 99
« Art. 2. Matériel de génie.		
De la Phalecque, à Lille, indemnité d'expropriation,	4,800	
Gérard, à Namur, travaux à la citadelle de Gand,	113,240	57
Dekens, à Audenaerde, travaux à la place d'Audenaerde,	3,851	85
		121,892 42
A reporter,	143,793	41

(1) Présentation à la chambre des représentants le 8 mars 1837. — Rapport le même jour par M. Desmazières, et adoption par les 77 membres présents. — Discussion au Sénat le 8 mars, et adoption le même jour par les 29 membres présents. — (Monit. du 10 dito.)

(2) Présentation à la Chambre des Représentants, par le ministre des finances, le 16 avril 1836 (Monit. du 17 avril.) — Rapport par M. Fallon le

le 14 décembre (Monit. des 15 décembre 1836 et 22 janvier 1836.) — Discussion, le 25 janvier, adoption dans cette séance par les 57 membres présents. (Monit. du 26 janvier 1837.) Rapport au Sénat par M. le comte de Loos le 4 mars. (Monit. du 6 mars 1837.) — Discussion les 6 et 7 mars adoption à l'unanimité des 30 membres présents. (Monit. des 7 et 8 dito.)